Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1958)

Rubrik: Le service international de recherches à Arolsen (S.I.R.)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'enregistrer des dizaines de milliers de réfugiés et de servir d'intermédiaire pour la transmission d'innombrables messages.

Cette activité avait eu pour résultat de remettre une grande partie de ces réfugiés en rapports avec leur parenté restée en Hongrie ou se trouvant à l'étranger. La conséquence en fut un notable ralentissement du travail incombant au Service hongrois, lequel continue néanmoins à recevoir 500 à 600 requêtes par mois. Il s'agit, le plus souvent, de demandes émanant de réfugiés désirant, soit être rapatriés, soit obtenir l'émigration de proches parents, soit encore être transférés d'un pays d'accueil dans un autre. Certaines demandes visent aussi à faire verser, par des chefs de famille ayant quitté la Hongrie, des pensions alimentaires en faveur de leurs enfants demeurés au pays. Le nombre des plis expédiés par ce Service s'est élevé à 7.615.

Les autres services de l'Agence non expressément mentionnés ici poursuivent une activité peut-être plus restreinte, mais néanmoins d'une grande utilité. Dans l'ensemble, il s'agit de tâches fort comparables à toutes celles qui viennent d'être énumérées.

On rappellera enfin que l'Agence continue à recevoir des demandes relatives à des ressortissants de divers pays qui ont cessé de donner de leurs nouvelles après s'être enrôlés dans la Légion étrangère. Des recherches sont entreprises afin de pouvoir renseigner les familles intéressées.

LE SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES A AROLSEN (S.I.R.)

Vingt-cinq millions de fiches individuelles, plus de dix millions de documents, près de huit cent mille dossiers individuels relatifs à des personnes sur lesquelles le SIR a reçu une demande au moins, tels sont les chiffres qui permettent d'évaluer l'ampleur de la tâche incombant au Service international de Recherches, dont le siège est à Arolsen (République fédérale d'Allemagne). La gestion de cet organisme a été confiée au CICR à partir du mois de juin 1955.

En 1958, la « Commission internationale » dont le rôle, selon les accords existants, est de « maintenir la collaboration internationale établie dans le domaine du SIR », s'est réunie à quatre reprises. Comme précédemment, les représentants des pays suivants ont participé à ces réunions : France, Belgique, République fédérale d'Allemagne, Israël, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Grèce. Un représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés y assistait aussi ; le CICR y était représenté par son directeur exécutif, M. R. Gallopin, ainsi que par le directeur du SIR, M. N. Burckhardt.

Au cours de l'année écoulée, l'activité du SIR a encore continué de croître. Comme la législation de la République fédérale d'Allemagne avait fixé au 1^{er} avril 1958 le délai pour l'envoi des demandes d'indemnisation aux victimes du national-socialisme, il en est résulté un fort surcroît de travail et il a fallu engager du personnel supplémentaire. Fin 1958, l'effectif du SIR atteignait 255 personnes.

Le total des demandes reçues durant l'année 1958 s'est élevé à 154.581 (203.801 en 1957). Ce chiffre comprend :

- 39.032 enquêtes individuelles et demandes de photocopies de dossiers médicaux ;
- 84.327 demandes de certificats pour l'obtention d'indemnités ;
- 31.070 demandes de certificats de décès;
- 152 demandes d'informations d'ordre historique et statistique.

Le nombre des documents délivrés par le SIR en 1958 a été de 383.023 (358.842 en 1957). Par catégorie, ces documents se répartissent de la manière suivante :

- 96.120 réponses positives et négatives aux demandes d'enquêtes individuelles, de photocopies de dossiers médicaux et de certificats de décès;
- —286.903 certificats ou rapports relatifs à des demandes faites en vue d'obtenir des indemnités; les documents de cette catégorie se répartissent comme suit : 34.626 certificats

d'incarcération, 39.849 certificats de résidence ou intermédiaires, 67.475 rapports sur des cas douteux du fait d'identités incertaines, 144.801 réponses négatives, 152 rapports d'ordre historique et statistique.

Au fichier central, 644.817 fiches individuelles ont été établies (343.869 en 1957), et 478.901 classées (425.979 en 1957). En outre, 173.213 fiches ont été classées pour d'autres services.

La section du SIR chargée de s'occuper des archives des enfants non accompagnés avait réussi à la fin de l'année à trier la totalité des documents relatifs aux enfants allemands. Ces documents ont été envoyés au Service de recherches d'enfants (Kindersuchdienst) de la Croix-Rouge allemande, à Hambourg.

Au cours de l'année 1958, le SIR a continué d'analyser de nouvelles pièces qui lui ont été remises concernant des victimes du régime national-socialiste. Ces documents récemment arrivés comprennent environ 44.000 noms.

Il convient de mentionner la mise en service d'un fichier particulièrement utile reçu du « General Sikorski Historical Institute », à Londres. Il s'agit d'un fichier numérique du camp de concentration de Mauthausen, avec des indications individuelles précises, ainsi que de nombreux autres renseignements sur la détention. Ce fichier a permis de classer 27.000 noms, dont 12 % environ étaient jusque-là totalement inconnus du SIR.

Une mission du SIR s'est rendue en automne 1958 au musée d'Etat d'Oswiecim (Auschwitz). Elle y a relevé sur microfilms des documents concernant environ 400.000 noms, selon une estimation provisoire. Ces microfilms sont destinés à être copiés et les documents qu'ils représentent devront être dépouillés en vue de l'établissement d'une nouvelle liste détaillée.

Le SIR est aujourd'hui le centre de renseignements le plus important et le plus complet sur le sort des personnes déportées, déplacées ou disparues pendant la seconde guerre mondiale en Allemagne et dans les pays alors occupés par les armées allemandes.